CENTRE HOSPITALIER GUY THOMAS
Boulevard Etienne Clémentel
63200 RIOM



ONSTRUCTION DU NOUVEL EHPAD ET RELOCALISATION DES PARKINGS D PERSONNEL
rue Amable Faucon - 63 200 RIOM
63200 RIOM

CCTP - Lot N°04 VETURES - ENDUITS SUR ISOLANTS
DCE

ARCHITECTE MANDATAIRE
ARCHITECTURE ENVIRONNEMENT
1 rue Fontaine du Pila Saint Gély
34000 MONTPELLIER
Tel : 0467340427 /
archi.environnemen@gmail.com

ONOMISTE DE LA CONSTRUCTION
ECIB PROJECT
127 Avenue de la République
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel : 0473925612 /
Email : ecib.project@ecib-project.com

BET STRUCTURE/FLUIDES/SSI/OPC
IGETEC
5 Avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC
Tel : 0471638830 /
Email : accueil@igetec.fr

BUREAU D'ETUDE VRD
GEOVAL
38 rue de Sarlième
63800 COURNON D'AUVERGNE
Tel : 0473379101 /
Email : cournon@geoval.info

BUREAU D'ETUDE HQE
CANOPEE
47 Chemin de la Taillat - BP 117
38243 MEYLAN CEDEX
Tel : 0476890895 /
Email : contacts@be-canopee.fr

BUREAU D'ETUDE ACOUSTIQUE
SIGMA acoustique
12 avenue Jean Monnet
12000 RODEZ
Tel : 0565627892 /
Email : sigma.acoustique@orange.fr

BUREAU D'ETUDE AMENAGEMENT PAYSAGER
ATELIER LE FUR
178 Chemin de la Nerthe
13016 MARSEILLE
Tel : 0491693971 /
Email : lefurpaysages@wanadoo.fr

ERGONOMIE SIGNALETIQUE
AXONE DESIGN
18 rue Alexandre Desrousseaux
59000 LILLE
Tel : 0320543652 /
Email : f.bonin@axone-environnemen.com

SOMMAIRE

04-1 GENERALITES 3
04-1-1 Objet du dossier 3
04-1-2 Phasage et conditions de réalisation des travaux 3
04-1-3 Réglementation 3
04-1-4 Fourniture de documents 3
04-1-5 Etudes d'exécution, plans d'atelier et de chantier 3
04-1-6 Echafaudages 3
04-1-7 Nettoyage 3
04-1-8 Réception des supports 4
04-1-9 Echantillons et prototypes 4
04-1-10 Protection des ouvrages 4
04-1-11 Essais 4
04-1-12 PPSPS 4
04-1-13 Marques et produits 4
04-1-14 Règles de construction 4

04-2 DESCRIPTION DES OUVRAGES 5
04-2-1 ECHAFAUDAGES 5
04-2-1-1 Echafaudages et protections 5
04-2-2 ISOLATION THERMIQUE DES SOUBASSEMENTS 5
04-2-2-1 Isolation thermique 5
04-2-3 ISOLATION THERMIQUE LAINE DE ROCHE ET FINITION ENDUIT 5
04-2-3-1 ITE laine de roche 5
04-2-4 BARDAGE VENTILE 7
04-2-4-1 Isolation thermique et bardage bois 7
04-2-4-2 Isolation thermique et bardage métallique 7
04-2-4-3 Isolation thermique et parement pierre 8
04-2-5 ARRETS EN FACADES / TRAITEMENTS DES TABLEAUX ET VOUSSURES / BAVETTES 9
04-2-5-1 Arrêts en façades 9
04-2-5-2 Traitement des voussures 9
04-2-5-3 Traitement des tableaux 10
04-2-5-4 Bavettes 10
04-2-5-5 Déflecteurs 10
04-2-6 FAUX PLAFONDS 11
04-2-6-1 Faux plafonds lames bois ajourées 11
04-2-7 PEINTURE DE FACADES 11
04-2-7-1 Peinture à base de résines PLIOLITE 11

04-1 GENERALITES

04-1-1 Objet du dossier

Le présent dossier concerne la définition et la description des travaux du Lot n°04 - Vêtures - Enduits sur isolants à exécuter pour la construction et du nouvel EHPAD et la relocalisation des parking du personnel.

04-1-2 Phasage et conditions de réalisation des travaux

Les travaux seront réalisés en une seule tranche ferme, avec deux phases identifiées et complémentaires permettant de faire atterrir le projet à la date de livraison du planning de consultation, tout en y intégrant une livraison intermédiaire actant de la déconstruction du bâtiment K et de la réalisation des 50 et 67 stationnements supplémentaires prévus au projet.

l'entreprise doit garder à l'esprit que l'ensemble des travaux se dérouleront **sur un site occupé et en fonctionnement** et que les dispositions décrites à l'article "Déroulement des travaux en site occupé / risques pour les patients" devront être parfaitement suivies.

04-1-3 Réglementation

Les travaux du présent lot devront être conformes avec les normes en vigueur, à savoir, les D.T.U., les Normes NF, les avis techniques de mise en œuvre des différents matériaux employés.

04-1-4 Fourniture de documents

L'entrepreneur devra fournir tous les documents demandés pour approbation travaux, à savoir :
- Procès-verbaux de matériaux employés,
- Les certificats de qualités de matières employées,
- Le procès-verbal de réception des supports,
- Les plans d'exécution, d'atelier et de chantier, de détails et de réservations suivant l'article ci-après.

04-1-5 Etudes d'exécution, plans d'atelier et de chantier

L'entrepreneur devra la fourniture des plans d'exécution, d'atelier et de chantier, la Maîtrise d'œuvre ayant une mission de base, **sans** établissement des plans d'exécution.
Ces plans seront établis en fonction des plans PRO et porteront sur les détails en surface courante et sur tous les types de points singuliers (plans de détails et plans de réservations).
Pendant la période de préparation des travaux, l'entrepreneur devra la fourniture des plans de réservations.
L'entrepreneur devra la fourniture des documents à la demande du Maître d'Ouvrage.

04-1-6 Echafaudages

L'Entrepreneur du présent lot devra prévoir tous les échafaudages pour les travaux en hauteur avec les garde-corps, les filets pour les chutes d'objets et les ouvrages nécessaires à la protection des personnes travaillant sur le chantier et des personnes circulant sur les zones extérieures au chantier.

04-1-7 Nettoyage

Pendant la durée des travaux, les parties publiques et le chantier seront maintenus en parfait état de propreté permanente.
Un nettoyage quotidien du chantier sera demandé pour améliorer la qualité du travail et la sécurité du personnel.

04-1-8 Réception des supports

Une visite des lieux sera impérative pour la remise des prix afin d'apprécier précisément les prestations à fournir.
Avant toute exécution de travaux sur le chantier, l'entrepreneur devra réceptionner les supports sur lesquels il doit réaliser ces ouvrages, suffisamment tôt.
Toute anomalie ou défaut non constaté contractuellement fera l'objet de reprises à la charge et sous la responsabilité de l'entrepreneur du présent lot.

04-1-9 Echantillons et prototypes

L'entrepreneur devra à la demande du Maître d'Ouvrage la fourniture des échantillons des matériaux employés.
Il devra la fourniture d'échantillons des ouvrages à exécuter en longueurs ou surfaces suivant la demande du Maître d'Ouvrage.
Toute exécution de travaux sera conditionnée par l'approbation des échantillons et prototypes après modifications et mises au point éventuelles.

04-1-10 Protection des ouvrages

L'entrepreneur est responsable de la protection de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux.
Il en devra la protection soignée et maintenue pendant toute la durée du chantier.
Toute détérioration due au manque de protection sera reprise par l'entrepreneur, sans supplément de prix, sous sa responsabilité.
De même, il devra la protection des ouvrages mitoyens. Toute dégradation de ces ouvrages, occasionnée par l'entreprise, fera l'objet des reprises nécessaires (totale ou partielle) à ses frais et sous sa responsabilité.

04-1-11 Essais

L'Entrepreneur aura à sa charge l'exécution d'essais suivant les termes des pièces générales.

04-1-12 PPSPS

Avant tout début de travaux, le titulaire devra fournir son PPSPS
Sur ce plan devront figurer les cabanes de chantier, les aires de stockage des matériaux, le stationnement éventuel d'engins, etc.
Après approbation, suite aux modifications éventuelles, le titulaire devra se conformer à ce plan durant toute l'exécution des travaux, en harmonie avec le P.G.C.

04-1-13 Marques et produits

NOTA : Les marques de produits stipulés sont données à titre indicatif. Les entreprises établiront leur proposition sur ces produits ou sur des équivalents techniques.

04-1-14 Règles de construction

Suivant le décret et l'arrêté du 22 octobre 2010, la commune de Riom se situe en zone de sismicité de **type 3 - Aléa modéré**

L'ensemble des ouvrages seront dimensionnés suivant les règles parasismiques

04-2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

04-2-1 ECHAFAUDAGES

04-2-1-1 Echafaudages et protections

L'entrepreneur devra la mise en place, le maintien, l'entretien de tous les balisages de jour et de nuit, réglementaires et l'enlèvement.

L'entrepreneur devra la mise en place de toutes les protections mécaniques nécessaires pour les personnes cheminant le long des façades à traiter et aux abords du chantier.
Il devra au droit de tous les accès, les chemins de protection avec toitures en planches jointives et bâches.
Les protections mécaniques contre les chutes d'objets et matériaux sur la longueur des circulations piétonnes.
Les filets sur la totalité de la surface des échafaudages avec leur maintien soigné durant tout le chantier.
L'entrepreneur devra la mise en place d'un ECHAFAUDAGE de pieds réglementaires pour la totalité des façades à traiter, assurant un accès normal en tous points des façades à traiter.
Echafaudages conformes aux normes NF EN 12810-1, NF EN 12811-1 et 2, ainsi que DTU CM66.

Localisation :

Echafaudages sur l'ensemble des façades de l'EHPAD
Echafaudages sur la nouvelle façade du bâtiment S conservé.

04-2-2 ISOLATION THERMIQUE DES SOUBASSEMENTS

04-2-2-1 Isolation thermique

Fourniture et mise en oeuvre d'une isolation en panneaux de polystyrène expansé, travaux comprenant :
- Isolant en panneaux de polystyrène expansé à bords feuillurés de couleur grise et ignifugé.
- Panneau isolant Euroclasse E
- Conductivité thermique : 0.031 W(m.k)
- Isolant revêtu par un panneaux de particules de 10 mm d'épaisseur avec bords biseautés.
- Mise en oeuvre par plots de colle compatibles avec une peinture d'imperméabilisation. peinture d'imperméabilisation à la charge du lot gros oeuvre.
- Traitement d'étanchéité sur le dernier rang entre le panneau isolant et le mur de soubassement / longrine.
- Panneaux de type PERIBOARD ULTRA + des établissements KNAUF ou équivalent techniquement
- Peinture de finition au présent lot (voir article par ailleurs)
- Epaisseur 140 mm pour R demandé : 4.50 m2.K/W mini

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

Isolation thermique des soubassements enterrés à RDC des unités de vie protégée et des unités d'Alzheimer suivant plans.

04-2-3 ISOLATION THERMIQUE LAINE DE ROCHE ET FINITION ENDUIT

04-2-3-1 ITE laine de roche

Fourniture et mise en œuvre d'un système d'isolation thermique par l'extérieur avec enduit mince type STOTHERM CLASSIC 5 MW de chez STO ou équivalent, travaux comprenant :
Système d'isolation thermique destiné à être appliqué sur l'extérieur de murs en maçonnerie et en béton. Le système sera sous avis technique en cours de validité.

Il est constitué d'un sous-enduit mince à base de liant organique ignifugé, obtenu à partir d'une pâte prête à l'emploi (sans ciment), armé d'un treillis en fibres de verre et appliqué directement sur les panneaux en laine de roche fixés mécaniquement par chevilles sur le mur support. La finition est assurée par un enduit à base de liant siloxane.

Isolation thermique calée chevillée :

- Panneaux en laine de roche de type ECOROCK DUO de chez ROCKWOOL. Panneaux mono-densité non revêtus, de dimensions 1200 × 600 mm.

* Épaisseur 200 mm suivant plans architecte - R mini = 5.70 m²K/W suivant étude du BET.
* Épaisseur 160 mm suivant plans architecte - R mini = 4.10 m²K/W suivant étude du BET.
* Classe de réaction au feu : Euroclasse A1

- Mise en place des panneaux par fixation mécanique avec chevilles suivant préconisation du fabricant :

* Collage des panneaux par colle suivant préconisations du fabricant sans reflux dans les joints.
* Les panneaux seront parfaitement jointifs et posés à coupe de pierre.
* Les joints ouverts seront traités par mousse polyuréthane ou isolant suivant l'épaisseur d'ouverture.
* Procéder ensuite au chevillage des plaques après séchage du mortier : perçage soigneux de trous au travers de l'isolant puis mise en place de chevilles Sto-Ecotwist avec fixation à cœur de l'isolant.
* Profondeur d'ancrage : 35 mm minimum
* Rebouchage du forage avec le bouchon Sto-Ecotwist.

Armatures et couche de base (sous enduit) :

- Chaque façade sera intégralement traitée (point singuliers compris) par une couche de Sto-Armat Classic Plus, pâte prête à l'emploi ignifugée sans ciment contenant des charges calibrées, dans laquelle est marouflée, lissée et égalisée Sto-Fibre de Verre Standard.
- Les lés de fibre de verre doivent se chevaucher sur 10 cm environ.
- La consommation de la couche de base est d'environ 5.5 kg/m² minimum.
- L'application s'effectue en deux passes et sans délai d'attente (frais dans frais)

* Application d'une première passe à raison d'environ 3.5 kg/m² de produit en poudre,
* Marouflage de l'armature,
* Application d'une seconde passe à raison d'environ 2,0 kg/m² de produit en poudre, puis lissage.

Enduit de finition :

* Enduit organique à base de résine Siloxane : StoSilco K1,5.

Aspect de finition :

- Taloché fin, teinte au choix de l'architecte dans le nuancier du fabricant.
- Le coefficient d'absorption solaire des revêtements de façade devra être inférieur à 0,7

- Profils :

- Mise en œuvre de profils de départ anti-rongeurs compris fixations par chevilles en voile béton.
- Mise en œuvre de profils pour angles rentrants et saillants suivant préconisations du fabricant.
- Mise en œuvre de profils de liaisons entre différente nature de vêture et ITE en façade.

Aspect :

- Type grain pierre,
- Teintes au choix de l'architecte suivant plans de façades.

Traitement des joints de dilatation :

Fourniture et mise en oeuvre de profilés de type E ou V, travaux comprenant :
- Membrane PVC souple adaptée pour joints de dilatation d'ouverture de 40 mm.
- Membrane pourvue d'une trame en maille de 4 x 4 mm soudée
- Couvre joint intégré en aluminium laqué teinte RAL au choix de l'architecte.
- Système plat ou en angle suivant façades.

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre suivant préconisations du fabricant.

Sujétions particulières :

- Ensemble isolant + enduit B,s1-d0 sur cage d'escalier côté nord.

Localisation :

Epaisseur 200 mm :
- Traitement des façades courantes suivants plans architectes.
Epaisseur 160 mm :
- Traitement des édicules en toiture-terrasse du R+3.
- Traitement de la nouvelle façade du bâtiment S conservé.

04-2-4 BARDAGE VENTILE

04-2-4-1 Isolation thermique et bardage bois

Le bardage sera réalisé conformément au DTU 41.2 "Revêtements extérieurs en bois" et les bois ne respectant pas les descriptions ci-dessous seront refusés.
L'hygrométrie du bardage au moment de la pose devra être comprise entre 15 et 18%, elle sera vérifiée au moyen d'un hygromètre et consigné sur un compte-rendu de chantier.

Ossature primaire:
* Fourniture et mise en œuvre de pattes –équerres ponctuelles en acier galvanisé. Section adaptée à l'épaisseur de l'isolant.
* Mise en œuvre d'une structure verticale en bois massif de 46/120mm tous les 0.60 m.
* Aménagement d'une lame d'air de 20 mm minimum

Isolation thermique :
* Fourniture et Mise en œuvre d'une isolation thermique à base laine de roche et de type ROCKFACADE PREMIUM des établissements ROCKWOOL, fixations mécaniques sur voiles de façades.
* Conductivité thermique : 0.032
* Epaisseur 180 mm pour R mini = 5.60 m2.k/W mini

Ossature secondaire :
* Mise en œuvre d'un réseau horizontal de tasseaux bois de classe III tous les 65 cm – section 40/60mm

Bardage :
* Mise en œuvre de lames de bardage avec profil larmier en partie basse
* Lames à rainures et languettes - épaisseur 21 mm minimum
* Fond de rainure peint en noir
* Faux claire-voie
* Pose verticale
* Type OPENLAME des chez SIMONIN ou équivalent techniquement

Essence :
Mélèze finition rabotée

Compris :
- Cornières en bois avec largeur supérieure ou égale à 56 mm et dont l'épaisseur sera d'au moins 18 mm
- Profils anti-rongeurs en acier inoxydable en partie basse
- Bavettes en tôle d'acier galvanisé en pied de bardage
- Travaux comprenant coupes, ajustages, fixations et calepinage suivant détails architectes.
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Traitement des joints de dilatation :
L'ossature sera doublée au droit des joints permettant la libre dilatation du bâtiment. Un profilé en aluminium laqué sera positionnée et fixée sur l'ossature.
Profilé en aluminium laqué largeur adaptée pour joints de dilatation de 40 mm. Teinte RAL au choix de l'architecte.

Sujétions particulières :
- Le long des pergolas, (unité Alzheimer, unité de vie protégée), une bavette en acier laqué RAL 1036 sera mise en oeuvre. Cette dernière formera bavette rejet d'eau et viendra en protection à l'arrière des carrelets bois de la pergola. Fixation sur gros oeuvre.

Localisation :

Bardage bois avec isolation suivant plans Architectes.

04-2-4-2 Isolation thermique et bardage métallique

Fourniture et mise en œuvre d'un bardage simple peau, travaux comprenant :
Les travaux de bardage devront être conformes aux normes en vigueur, D.T.U., règles "neige et vents", les

règles professionnelles pour la mise en œuvre des bardages métalliques + les avis techniques des produits employés.

- Peau extérieure :

Profil plan des établissements BACACIER ou ARCELORMITTAL, posées verticalement, épaisseur 75/100ème minimum.
Aspect et teinte : Finition mate, Teinte RAL 1036
Classement au feu : M2 ou C-s3,d0 minimum.

- Accessoires :

Fourniture, façonnage et pose de l'ensemble des accessoires, en acier galvanisé pour les pièces non vues, en acier laqué pour les pièces vues.
Ces accessoires comprennent :
- Les pièces de raccordement et joints assurant l'étanchéité.
- Les empiècements et réservations nécessaires à la mise en oeuvre des éléments rapportés en façades, (platines de brise-soleil, grilles de ventilation,...)
- De façon générale, tous les profilés et accessoires permettant la bonne finition des ouvrages suivant les plans d'exécution des ouvrages.
- Les profils de joints de dilatation en aluminium laqué - teinte RAL au choix de l'architecte.
- Teintes suivant choix de l'architecte.
- Travaux comprenant tous les profils de départ, d'angles rentrants et sortants.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

L'entreprise prévoira :

- Une isolation thermique en panneaux de laine de roche de type ROCKFACADE fixés mécaniquement sur support béton – Epaisseur 160 mm - Rmini = 4.50 m2.K/W mini.
- Mise en oeuvre d'un double réseau d'ossature secondaire ménageant une lame d'air de 20 mm minimum.

Localisation :

En impostes et allèges des menuiseries extérieures suivant plans de façades.

04-2-4-3 Isolation thermique et parement pierre

Fourniture et mise en oeuvre d'un système de façade à pierre attachée intégrant une isolation thermique sur le support et comprenant :

Le système sera conforme aux prescriptions réglementaires de la norme NF DTU 55.2 P1.1, P1.2 et P2. Ces dernières seront complétées des dispositions particulières décrites dans le guide sismique pierre attachée : règles pour la conception et la mise en oeuvre en zones sismiques :
Zone sismique : 3
Classe de sol : A
Catégorie d'importance du bâtiment : II

Isolation thermique :

* Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique à base laine de roche et de type ROCKFACADE PREMIUM des établissements ROCKWOOL, fixations mécaniques sur voiles de façades.
* Conductivité thermique : 0.032
* Epaisseur 120 mm pour R mini = 3.75 m2.k/W

Attaches et agrafes :

* Les attaches et agrafes seront en acier inoxydable austénitique du type X5 CrNi 18-10 (1.4301)
* Elles seront dimensionnées sous les règles parasismiques.

Parement de façades :

* Les parements de façades seront en pierre volcanique à provenance locale.
* Elles seront conformes à la norme NF B 10-601.
* Leur épaisseur ne sera pas inférieure à 20 mm
* La surface maximale sera de 1 m2
* La plus grande dimension sera au plus de 1.40 m
* La finition sera **égrésée** obtenue à sec à l'aide de meules abrasives. Les traces de sciage seront parfaitement éliminées.
* Les joints seront ouverts.

* La conception de la façade sera faite de tel sorte qu'elle ménagera à l'arrière du parement une lame d'air de 20 mm minimum.

Tableaux d'ouvertures :
Les tableaux et voussures seront traités par un parement identique à la surface courante.
Un isolant en coupure thermique de 50 mm d'épaisseur sera interposé.

Traitement des joints de dilatation :
L'ossature sera doublée au droit des joints permettant la libre dilatation du bâtiment. Un profilé en aluminium laqué sera positionnée et fixée sur l'ossature.
Profilé en aluminium laqué largeur adaptée pour joints de dilatation de 40 mm. Teinte RAL au choix de l'architecte.

Sont compris dans la prestation :
Le dossier technique tel que défini dans le DTU 55.2 P1.1 article 5.6.
Les ouvrages de finition implicitement compris :
- Profils de départ avec dispositifs anti rongeurs
- Les prises de cotes, découpes et calepinage des parements
- ...
Compris toutes sujétions de réalisation et de mise en oeuvre.

Localisation :

Au RDC, en façades ouest et nord le long des locaux accueil, vestiaires, bureau et cage d'escalier.
Au RDC, en pignon sud le long des locaux infirmier, soins et chambres de l'unité de vie protégée.

04-2-5 ARRETS EN FACADES / TRAITEMENTS DES TABLEAUX ET VOUSSURES / BAVETTES

04-2-5-1 Arrêts en façades

Fourniture et mise en oeuvre d'arrêts latéraux en façades et comprenant :
-Tôle aluminium de 15/10ème minimum d'épaisseur préformée.
- Pliage en équerre pour fixations en façade béton et pliage en épingle en tête avec retour à l'arrière du parement de finition (bardage bois et enduit)
- Sont compris toutes les sujétions d'étanchéité entre les éléments de gros oeuvre, de parements de façades et la tôle.
- Teinte RAL 1036
- Epaisseurs suivant complexes de façades
- Hauteur suivant plans
Compris toutes sujétions de de jonctions soignées avec les déflecteurs en nez de planchers.

Localisation :

Traitements des arrêts latéraux en façades entre enduit sur isolant et bardage métallique, entre bardage bois et bardage métallique et entre bardage bois et enduit sur isolant suivant plans de façades.

04-2-5-2 Traitement des voussures

Traitement des voussures comprenant :

Au droit des menuiseries équipées de BSO :
-Tôle acier de 15/10ème minimum d'épaisseur préformée.
- Pliage en pour fixations en façades sur lambrequins de BSO, pliage en épingle en tête avec retour à l'arrière du parement de finition.
- Lambrequins à charge du lot menuiseries extérieures en fourniture et pose.
- Sont compris toutes les sujétions d'étanchéité entre les éléments de gros oeuvre, de parements de façades et la tôle.

- Teinte RAL 1036
- Épaisseurs suivant complexes de façades

Au droit des menuiseries équipées de volets roulants :
- Tôle acier galvanisé pliée, reprise et fixée en façade gros oeuvre et calfeutrant le coffre de volet roulant
- Fixation sur la tôle acier d'une tôle aluminium 15/10ème avec pliage en équerre et en épingle en tête avec retour à l'arrière du parement de finition.
- Sont compris toutes les sujétions d'étanchéité entre les éléments de gros oeuvre, de parements de façades et la tôle.
- Teinte RAL 1036
- Épaisseurs suivant complexes de façades

Au droit des menuiseries sans équipements de fermeture :
- Bavette en aluminium laqué fixée directement en maçonnerie et pliage en épingle en nez pour façon de goutte d'eau et contre pliage à l'arrière du parement de finition
- Teinte RAL 1036
- Epaisseurs suivant complexes de façades

Compris toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Traitement des voussures au droit des menuiserie extérieures équipées ou non de fermetures extérieures.

04-2-5-3 Traitement des tableaux

Traitement des tableaux comprenant :
- La fourniture et mise en oeuvre de tôles acier laqué de15/10ème d'épaisseur avec pliage en équerre contre façade et en épingle avec retour à l'arrière du parement de façade.
- Sont compris toutes les sujétions d'étanchéité entre les éléments de gros oeuvre, de parements de façades et la tôle.
- Teinte RAL 1036
- Epaisseurs suivant complexes de façades

Compris toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Traitement des tableaux d'ouvertures en façades bois, enduit ou métal suivant plans.

04-2-5-4 Bavettes

Fourniture et mis en, oeuvre de bavettes en aluminium laqué monobloc de 15/10ème comprenant :
- La bavette centrale, avec pliage au nez de 25 mm de hauteur et contre pliage au nez formant goutte d'eau.
- Le relevé sous le jet d'eau de la baie compris étanchéité par joint élastomère.
- En appuis, recouvrement de 15 cm sous la bavette centrale avec pliage de drainage des eaux.
- Relevés latéraux prenant appuis sur l'ossature de façades, l'habillage en tableaux venant en recouvrement
- Les bavettes seront en aluminium laqué teinte RAL 1036.

Comprenant toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Traitement de l'ensemble des bavettes au droit des châssis extérieurs.

04-2-5-5 Déflecteurs

Fourniture et mise en oeuvre de bavettes acier en façade formant déflecteur, travaux comprenant :
- Fourniture de profilé en acier galvanisé laqué, épaisseur 15/10ème formant déflecteur horizontal à chaque niveau de plancher.
- Teinte RAL 1036
- Déflecteurs réalisés par pliages des profilés, épaisseur suivant complexe en façade (isolation thermique extérieur avec enduit ou bardage métallique ventilé)

- Fixation des déflecteurs adaptées à un support voile béton y compris tout accessoires nécessaire à la mise en oeuvre.
- La pose devra être conforme aux normes en vigueur (IT 249, DTU... NF...)
Compris toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Déflecteurs horizontaux en planchers intermédiaires suivant plans de façades Architecte.

04-2-6 FAUX PLAFONDS

04-2-6-1 Faux plafonds lames bois ajourées

Fourniture et mise en oeuvre d'un plafonds en lames bois ajourées comprenant :
- Base réglementaire - Travaux de bâtiment - Revêtements extérieurs en bois NF DTU 41.2
- Ossature secondaire bois en tasseaux de classe III à fixer sur support béton - entraxe des ossatures 40 cm maximum, compris réglages des niveaux, calages,...
- Interposition d'une voile noir agrafé sur l'ossature secondaire, y compris toutes sujétions de fixations
- Réalisation d'un habillage en lames de bois ajourées de 15 mm d'épaisseur minimum
- Lames disjointes de 80 mm de largeur avec vides de 10 mm entre les lames
- Les lames abîmées, tuilées seront systématiquement éliminées.
- Lames en Epicéa naturel raboté
- Fixations par pointes inox dans l'ossature
- Dilatation de 10 mm en périphérie d'ouvrage
Compris toutes sujétions de réalisation

Localisation :

Faux plafonds bois en sous-face du débord de dalle au-dessus de la terrasse de l'animation du RDC en façade sud.

04-2-7 PEINTURE DE FACADES

04-2-7-1 Peinture à base de résines PLIOLITE

Fourniture et mise en oeuvre d'une peinture de façade mate à base de résines PLIOLITE et comprenant :
- Une préparation soignée des supports conformément à la norme NF DTU 59.1.
- Supports béton et panneaux de particules bois/ciment des soubassements
- Une couche d'impression diluée à 5%
- Deux couches de finition, recouvrement lorsque la première couche est sèche et adhérente.
- Application et matériel suivant recommandations du fabricant
- Teinte au choix de l'architecte de type "beige sable" dans le nuancier du fabricant
Peinture de type PANCRYL des établissements LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

Peinture des soubassements des extensions.
Peinture des soubassements du quai logistique et du poteau béton attenant à la rampe.
Peinture des sous-faces des casquettes et corniches béton suivant plans.
Peinture des sous-faces de dalles de balcons et terrasses, à l'exception de la sous-face de terrasse au RDC, R+1 et R+2 en façade sud.
Peinture des poteaux béton extérieurs en façade Sud.
Peinture toutes faces des souches de ventilation au RDC.